

Organisation de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre

Direction :

Directeur coordinateur ESBC	M. Arnaud Patural
Directrice Ecole Saint-Dominique	Mme Marielle Bellanger
Directrice Ecole Saint-Etienne	Mme Anne-Elizabeth D'Hermy
Directrice Ecole Notre Dame de Sancerre	Mme Cindy Rondet
Prêtre référent	Père Vincent Joyau



Organisation de la direction du collège et du lycée Sainte-Marie

Sur RDV au 02 48 50 96 60 et 02 48 50 96 73 (BTS et ILFBC)

M. Arnaud PATURAL	Directeur général
Mme Sabine BONTEMPS	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 6 ^e
Mme Christine AGUESSE	Directrice adjointe, responsable pédagogique des 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e
Mme Estelle TALBOT-DUCHEREUX	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 2ndes
Mme Isabelle VAGNE	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 1ères et Terminales
Mme Nathalie LEMARECHAL	Directrice-adjointe, Institut d'Enseignement Supérieur
Mme Isabelle MEURIOT	Directrice-adjointe, responsable de l'Institut Linguistique Franco-Chinois



Contacts utiles

- **Vie scolaire 6^{ème}** : 02.48.50.96.79 – Mme Florence WILHELM
- **Vie scolaire 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}** : 02.48.50.96.69 – M. Frédéric DESABRES
- **Vie scolaire lycée** : 02.48.50.96.72 – M. François RIGOLLET
- **Internat filles** : 02.48.50.96.60 (après 17h45) – Melle Bérengère MERLIN
- **Internat garçons** : 02.48.50.96.60 (après 17h45) – M. Benjamin BARILLOT
- **Mme Marie-Madeleine SANVEE** : Psychologue scolaire, reçoit les parents et les élèves qui le souhaitent, sur rendez-vous. S'adresser à l'accueil de Sainte-Marie.

Toute l'administration est regroupée au 38 rue Jean Baffier. Le standard téléphonique est joignable de 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h45, du lundi au vendredi.

L'établissement sera fermé du lundi 19 juillet au lundi 16 août 2021 inclus.



Horaires de rentrée :

Le professeur principal accueillera sa classe et donnera l'emploi du temps et les premières consignes à ses élèves.

Niveau	Jour et heure de rentrée des externes et demi-pensionnaires	Jour et heure de rentrée Internat
6 ^{ème}	Jeudi 2 septembre à 9h00 Fin des cours à 15h30	Jeudi 2 septembre de 8h00 à 9h00
5 ^{ème}	Vendredi 3 septembre à 10h00	Vendredi 3 septembre de 9h00 à 10h00
4 ^{ème}	Vendredi 3 septembre à 9h00	Vendredi 3 septembre de 8h00 à 9h00
3 ^{ème}	Jeudi 2 septembre à 10h00 Fin des cours à 15h30	Jeudi 2 septembre de 9h00 à 10h00

NB : Tous les élèves de 6^e et 3^e qui font leur rentrée le jeudi 2 septembre seront en classe avec leur professeur principal le vendredi 3 septembre matin. Les cours débuteront le vendredi 3 septembre à 13h50, selon l'emploi du temps qui leur sera fourni.

Mise à disposition d'une tablette numérique :

RAPPEL : Les élèves déjà munis d'une tablette devront l'apporter le jour de la rentrée. Pour les autres élèves, une tablette sera fournie à la rentrée.

La liste de fournitures est téléchargeable sur notre site internet www.esbc.fr

NB : Un dictionnaire de français sera remis par le Conseil Départemental du Cher à tous les élèves entrant en classe de 6^{ème}.

Etude :

- Possibilité de rester à l'étude de 17h à 18h, lundi, mardi et jeudi
Coût : 5,50 € par soir ou 290 € à l'année.

UNSS :

- Assemblée Générale et inscriptions le mercredi 15 septembre 2021 à 13h30 au gymnase de Sainte-Marie.

Réunions parents-professeurs du 1^{er} trimestre

A 17h30 à Sainte-Marie

- 6^{èmes} : Lundi 6 septembre 2021
- 5^{èmes} : Jeudi 16 septembre 2021
- 4^{èmes} : Mardi 14 septembre 2021
- 3^{èmes} : Jeudi 9 septembre 2021



Horaires de rentrée :

Le professeur principal accueillera sa classe et donnera l'emploi du temps et les premières consignes à ses élèves.

Niveau	Jour et heure de rentrée des externes et demi-pensionnaires	Jour et heure de rentrée internat
2nde	Jeudi 2 septembre à 10h00 Fin des cours à 15h30	Jeudi 2 septembre de 9h00 à 10h00
1ère	Vendredi 3 septembre à 10h00	Vendredi 3 septembre de 9h00 à 10h00
Terminale	Vendredi 3 septembre à 9h00	Vendredi 3 septembre de 8h00 à 9h00
BTS	Jeudi 2 septembre à 14h30	---

NB : Tous les élèves de 2nde qui font leur rentrée le jeudi 2 septembre seront en classe avec leur professeur principal le vendredi 3 septembre matin. Les cours débuteront le vendredi 3 septembre à 13h50, selon l'emploi du temps qui leur sera fourni.

Mise à disposition d'une tablette numérique :

RAPPEL : Les élèves déjà munis d'une tablette devront l'apporter le jour de la rentrée. Pour les autres élèves, une tablette sera fournie à la rentrée.

Pas de liste de fournitures.

Travaux pratiques :

Le port d'une blouse en coton est **OBLIGATOIRE** pour les travaux pratiques de physique chimie et S.V.T.

« **Après-midi autonome et responsable** » pour les lycéens : Nous proposons un **après-midi d'autonomie** (jour fixé au mercredi après-midi pour les 2^{ndes} et demi-journée au libre choix pour les 1^{ères} et T^{ales}) où les élèves seront libres de choisir leur rythme et leur lieu de travail. Cet espace-temps d'autonomie permettra aux élèves, qui le souhaitent, et en accord avec leurs parents, de suivre des activités extra-scolaires (compétitions sportives...).

Réunions parents-professeurs du 1^{er} trimestre

A 17h30 à Sainte-Marie

- 2^{ndes} : Mercredi 8 septembre 2021
- 1^{ères} : Mercredi 15 septembre 2021
- Terminales : Lundi 13 septembre 2021



Agenda 2021-2022

Messe de Rentrée de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre : lundi 13 septembre 2021 à 14h45 à la Cathédrale. Toute la communauté éducative (enseignants, personnels, élèves et familles) est invitée à cette célébration.

Journée des Communautés de l'ESBC : vendredi 1^{er} octobre 2021 – **Les élèves n'auront pas cours ce jour-là.**

Remise des diplômes du DNB : vendredi 22 octobre 2021 à 17h15 (Amphi IES)

Remise des diplômes Baccalauréat : mercredi 10 novembre 2021 à 19h30 (Amphi IES)

Remise des diplômes du BTS : mercredi 10 novembre 2021 à 19h30 (Amphi IES)

Stage en entreprise pour tous les élèves de 3^{ème} : du 22 au 26 novembre 2021

Carrefour des métiers (élèves de 1ères et Terminales) : vendredi 26 novembre 2021

Soirée de Gala Sainte-Marie : jeudi 7 avril 2022

Journée pédagogique : vendredi 8 avril 2022 – **Les élèves n'auront pas cours ce jour-là**

Stage pour les élèves de 2^{nde} : du 20 au 24 juin 2022

Ponts :

Vendredi 12 novembre 2021 : les élèves n'auront pas cours ce jour-là.

Vendredi 27 mai 2022 : Pont de l'Ascension. Les élèves n'auront pas cours.

VACANCES SCOLAIRES :

VACANCES DE TOUSSAINT : du vendredi 22 octobre 2021 (après la classe) au lundi 8 novembre 2021 (matin)

VACANCES DE NOËL : du vendredi 17 décembre 2021 (après la classe) au lundi 3 janvier 2022 (matin)

VACANCES D'HIVER : du vendredi 4 février 2022 (après la classe) au lundi 21 février 2022 (matin)

VACANCES DE PRINTEMPS : du vendredi 8 avril 2022 (après la classe) au lundi 25 avril 2022 (matin)



Sweat ESBC

Au cours du 1^{er} trimestre, chaque élève de l'établissement (sauf maternelles) recevra un sweat aux couleurs de l'établissement.

Lors des manifestations festives ou des rassemblements sportifs, il sera demandé aux élèves de porter ce vêtement. Nous invitons chaque élève à en prendre le plus grand soin.



Scolarisation des élèves

Carnet de correspondance

Chaque élève reçoit le carnet de correspondance le jour de la rentrée qui sert de lien entre la famille et l'établissement.

L'élève doit l'avoir en sa possession, notamment pour toutes les autorisations de sorties. En cas de perte, son remplacement sera facturé 10 €.

Absences

En cas d'absence, il est indispensable que les parents préviennent les responsables de la vie scolaire le plus tôt possible en appelant impérativement avant 8h00.

Carte d'identité : les élèves doivent avoir **obligatoirement une carte d'identité nationale en cours de validité** (pour examens, voyages, etc..).

Bourses

Les élèves du collège dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain montant, peuvent bénéficier d'une BOURSE DEPARTEMENTALE ainsi que d'une BOURSE NATIONALE. Les dossiers sont à retirer au secrétariat de Sainte-Marie 38, rue Jean Baffier et doivent être retournés dûment complétés avant fin septembre 2021. Les demandes sont à renouveler chaque année.

Pour le lycée, les demandes de BOURSE NATIONALE se font en juin-juillet pour l'année scolaire suivante, et se poursuivront en septembre. Les dossiers sont à retirer auprès de notre secrétariat. Les nouveaux élèves qui ont déjà fait une demande dans leur établissement d'origine devront nous le signaler dès la rentrée.

Assurance scolaire

L'assurance scolaire est obligatoire. L'adhésion à la Mutuelle St Christophe vous a été proposée dans le dossier de ré/inscription. Toute famille qui ne souhaite pas y adhérer doit fournir **impérativement et au plus tard, le jour de la rentrée scolaire** une attestation de sa propre assurance précisant le nom/prénom des enfants, ainsi que les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accident » couvrant toute l'année scolaire 2021-2022 (Cf Cotisations du règlement financier).

Sans justificatif d'assurance, l'adhésion (11,50 € par an et par enfant) vous sera facturée.



Demi-pension

Selon l'emploi du temps de votre enfant, nous vous demandons de confirmer le choix définitif de demi-pension pour l'année scolaire (soit 2, 3, 4 ou 5 jours) au plus tard le 9 septembre 2021. Tout élève déjeunant en dehors de ces jours est considéré comme externe. **Dans tous les cas, les tarifs (sur facture annuelle) tiennent compte du nombre effectif de jours de classe dans l'année.**

Les élèves munis d'un téléphone portable bénéficieront de leur carte de cantine dématérialisée sur celui-ci. Une carte de cantine pourra également être délivrée. Le scan du code-barre est indispensable pour accéder au self. En cas de dégradation (code barre inutilisable) ne nous permettant pas d'identifier l'élève, une nouvelle carte lui sera délivrée au tarif de 5 €.

- Demi-pension Collège :

Le coût d'un déjeuner occasionnel pour un élève externe est de 7,10 €.

Un plateau d'élève comprend 5 composantes :

- une entrée, un légume, une protéine, un fromage et un dessert + 1 fruit

- Demi-pension lycée :

A chaque passage au self ou cafeteria, le lycéen verra sa carte débitée du coût de son repas ou de ses achats. L'approvisionnement de la carte self se fait **sur votre espace école directe** (rubrique porte-monnaie restauration) ou par chèque à l'ordre de l'OGEC Bourges Centre, déposé à l'accueil.

Seuls les frais fixes de l'établissement apparaissent sur votre facture annuelle. La particularité du lycée est de pouvoir accéder à une restauration offrant beaucoup plus de choix à des prix différents.

Le prix des différents plats est indiqué sur les vitrines, il appartient à l'élève de gérer le coût de son repas en fonction du budget que vous lui allouez. A chaque passage, s'affichent le coût du repas et le solde restant sur la carte.



Internat

- Recommandations aux familles des internes : les parents ne peuvent accéder aux chambres et aux dortoirs des élèves pendant l'année scolaire et doivent s'adresser à l'accueil si nécessaire.

L'argent et les objets de valeur sont **sous l'entière responsabilité des élèves.**

- Fonctionnement du mercredi après-midi pour les internes du collège : diverses activités sont proposées par l'établissement. Pour les autorisations particulières de sortie le mercredi après-midi, les parents doivent fournir un courrier à Mme Wilhelm (6^{ème}) ou M. Desabres (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) dès le lundi matin.

- Caution pour l'internat : un état des lieux précis sera établi en présence des élèves dans chaque chambre de l'internat (garçons et filles).

Les parents établissent un chèque de caution d'un montant de **100,00 €** que l'élève remettra à son responsable d'internat lors de l'état des lieux.

Le chèque ne sera pas débité et sera remis en fin d'année si aucune dégradation n'a été constatée.

Merci d'établir le chèque à l'ordre de l'OGEC Bourges Centre et de le remettre à votre fils/fille pour la rentrée.

- Trousseau : les internes apportent alaise, draps, couverture ou couette, oreiller ou traversin.

- Rappel : Le petit déjeuner et le dîner sont compris dans le tarif internat pour les lycéens. Le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner sont compris dans le tarif internat pour les collégiens.



Comptabilité

Notre système de règlement par carte bancaire change... Nous généraliserons les règlements par CB via ecole directe (espace famille). Informations complémentaires à la rentrée.

LE DECOUVERT N'EST PAS AUTORISÉ. Vous devez approvisionner la carte de self régulièrement, dès la rentrée, par CB ou en déposant un chèque à l'ordre de Ogec Bourges Centre à l'accueil.

En cas de non-paiement d'un trimestre dû à son terme, sans explication des parents, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre à la demi-pension l'élève pour le trimestre suivant. Il en avertira la famille par lettre recommandée avec accusé de réception.

CHANGEMENT DE REGIME : Les changements de régime ne seront plus possibles en cours d'année, sauf cas exceptionnels (maladie, perte d'emploi, décès). En ce cas, il faut en informer par écrit les directrices pédagogiques du niveau concerné le plus tôt possible. Tout changement en cours de période scolaire sera facturé 20 €.



Ecole directe

Toutes les familles sont munies de leurs codes d'accès ecole directe.

COMMUNICATION : Vous recevrez toutes les informations importantes sur votre espace famille ecole directe.

DOCUMENTS : Nous vous enverrons différentes pièces administratives dans l'onglet documents (bulletins trimestriels, certificat de scolarité...)

PAIEMENTS : Vous pouvez régler les différentes prestations directement sur votre espace famille (paiement scolarité, voyages, sorties...) en consultant le porte-monnaie.

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Vous pourrez modifier vos informations personnelles (n° téléphone, adresse) directement dans l'onglet informations personnelles.



Information aux parents :

Cours du soir de Chinois pour adultes proposés aux parents de l'Ensemble Scolaire.

Renseignements par e-mail : ilfbc.bvoisin@esbc.fr (Institut Linguistique Franco-Chinois de Bourges Centre)